CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E149185** **VALABLE JUSQU'AU** **19/06/2027**

ÉDITÉ LE 03/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2015

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 07/04/2025

Capital : 30 000

Raison sociale : RINCKENBERGER

Sigle : RINCKENBERGER

4 RUE DES ECOLES
67240 SCHIRRHEIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2015 B 1501

Siret : 812 386 167 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 18 0310

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 167259875

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 167259875

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 03 88 53 87 61 **Fax :** 03 88 53 87 61

Portable : 06 82 01 76 12

Responsabilité légale :
OTT GREGORY GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@rinckenberger.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 880 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	8	02/03/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	8	21/05/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		02/07/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/07/2026 14:00

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E149185** **VALABLE JUSQU'AU** **19/06/2027**

ÉDITÉ LE **03/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2015
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 07/04/2025
Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2015 B 1501

Siret : **812 386 167 00017**

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 18 0310

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 167259875

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 167259875

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **RINCKENBERGER**
Sigle : RINCKENBERGER
4 RUE DES ECOLES
67240 SCHIRRHEIN

Téléphone : 03 88 53 87 61 **Fax :** 03 88 53 87 61
Portable : 06 82 01 76 12

Site Internet :
E-mail : contact@rinckenberger.fr

Responsabilité légale :
OTT GREGORY GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/05/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	02/07/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	02/07/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.